



SOMMAIRE

Edito	p. 1
Vie municipale et finances	p. 2
Urbanisme	p. 3
Vie locale	p. 4

le Supplément ! Agenda et Hommage
à Jean Delaigue

Toutes les infos de votre
commune désormais
disponibles sur :
www.saintjeandheurs.fr

EDITO

La rentrée est là, celles des enfants, et des parents. Notre école communale recevra 71 élèves et deux au moins devraient venir en cours d'année, 3 enseignantes 4 salariées spécialisées participeront à la vie de l'école, garderie, cantine, encadrement, entretien des locaux. L'école est une des compétences importantes des communes. La réfection de la cour se monte à 15 000€ HT, dont 4 500 d'aide du Département.

La rénovation de la voirie, autre compétence incontournable, cette année est de 55 000€ HT dont 30% (16 500 €) de subvention du Conseil Départemental. Un nouveau tracteur bleu , 38 000€ HT a remplacé les 2 anciens à bout de souffle, repris en déduction 11 000€, la dépense finale est de 27 000€ HT.

Du nouveau matériel, réfrigérateur, photocopieur, remplace la aussi l'ancien arrivé en fin de vie, soit 4 500€. L'aire de jeux et divers aménagements, et le très prochain chantier de l'entrée du bourg s'élèvent à 35 000€ ; viennent en déduction l'aide de l'Etat (DETR) 5 000€ ; la réserve parlementaire de A. Néri 5 000€ ; la participation du département (via les amendes de police) 7 500€ et enfin le Parc Livradois Forez pour 1 000€.

C'est au total 176 000 € avec la TVA dépensés cette année en investissement. Cette TVA sera remboursée (environ 25 000€). Les aides de toutes origines se montent à 39 500€ et les reprises à 11 000€. C'est donc plus de 100 000€ sortis des caisses, pourtant sans emprunt et sans augmentation des taxes communales (habitation, foncières).

C'est simplement parce-que, derrière ces chiffres, fastidieux, il y a des dossiers montés avec précision et défendus devant les financeurs, des opportunités saisies, des réseaux mobilisés, des économies réinvesties. Et aussi, contrairement aux clichés assénés ici et là, des services de l'Etat, des élus au Parlement, au Département, au Parc qui sont à l'écoute du territoire, du terrain et accompagnent les initiatives, les projets. Salut à eux et en route pour les projets 2016.

Bonne rentrée à tous !

Bernard Frasiak,

Maire de Saint Jean d'Heurs.

COMMUNICATION

La communication est importante dans notre commune et comme nous nous y étions engagés, deux nouveaux supports vont être réalisés.

PANNEAUX D'INFORMATIONS

La commune a confié l'élaboration de panneaux d'information au lycée professionnel Germaine Tillon de Thiers. C'est un projet pédagogique à l'année, une fierté pour les élèves de la section des métiers de l'ébénisterie, livraison prévue au printemps 2016 !

Les panneaux seront réalisés en bois, et seront plus grands, afin de favoriser les affichages associatifs et municipaux.

PENSEZ-Y !

Le site internet de votre commune prend forme peu à peu ! Toutes les infos sur www.saintjeandheurs.fr

Et toujours le concours photo !

Vous pouvez nous faire parvenir vos clichés sur la commune par mail en précisant votre nom et copyright :

mairie.stjeandheurs@wanadoo.fr

La sélection aura lieu en décembre, pour une exposition dès janvier 2016 !

FRANCE BLEU / 102.5

Bernard Frasiak, maire sera l'invité de Jean François Pujante dans son émission « 5 à 7 » le vendredi 18 septembre à 18 heures. Au sommaire le travail d'un maire d'une commune rurale.

CONTENEUR RELAIS

Pour des raisons d'incivilités répétées, le conteneur à textile du Relais a été retiré du point propre. Une solution de remplacement de l'étude.

RECENSEMENT

Chaque année, l'INSEE évalue la population des communes en fonction de données tirées des constructions nouvelles et la moyenne des habitants par logement. Selon cette estimation, nous sommes actuellement 649 habitants. Mais tous les 5 ans un recensement est fait sur le terrain maison par maison avec un agent recenseur. Le dernier recensement avait eu lieu en 2011 et comptait 633 habitants le prochain se déroulera sur notre commune en janvier et février 2016. merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

INVITATION AU CHANTIER PARTICIPATIF

La commune a défini les bases d'un aménagement du bourg, en juin dernier l'aire de jeux était inaugurée. A l'étude, plusieurs aménagements en vue d'améliorer la traversée du bourg et de la route de l'école.

Dans ce contexte, la commune a répondu à l'appel à projet sur la biodiversité porté par le parc naturel régional du Livradois Forez et va bénéficier d'un soutien financier pour la plantation d'arbustes à hauteur de 1 000€, favorisant le maintien et le renouvellement des espèces.

C'est l'entrée du bourg qui en bénéficiera avec un aménagement paysager le long du cimetière, et la plantation de près de 50 arbustes. Pour l'occasion, un chantier participatif sera organisé le **vendredi 9 octobre de 10h à 17h**, auquel est convié toute la population, les enfants y participeront dans le cadre des TAP.

À 17h00, en présence du président du Parc, Tony Bernard, la commune se verra décerner un diplôme et suivra le verre de l'amitié ! On vous attend nombreux, et en tenue !

ELECTIONS REGIONALES

Plus qu'un symbole cette carte de l'Auvergne !

Les 6 et 13 décembre les électeurs sont appelés à choisir leurs conseillers régionaux au sein de la nouvelle région Auvergne Rhône Alpes qu'on nommera AURA. Les Conseils Régionaux ont des prérogatives importantes en particulier en matière de développement économique, d'aides aux entreprises et transports régionaux. Compétence aussi avec la formation professionnelle, l'apprentissage et l'entretien et le fonctionnement des lycées et centres de formation.

Exceptionnellement, il possible de s'inscrire sur les listes électorales (en mairie) jusqu'au 30 septembre.

Voter est un droit, c'est aussi un devoir !

Exposition carto en cours à la SAM !



TRAVAUX RD 2089

Inauguré le 31 juillet dernier, le nouveau carrefour au niveau de l'intersection des routes départementales près de Ma Campagne vise une meilleure sécurité.



Les interventions de M. le Maire et du Conseiller Départemental F. Moneyron ont permis d'obtenir, en plus du projet prévu, la rénovation du fossé entre la voie ferrée et la RD 2089. Ceci permettra une meilleure évacuation des eaux pluviales de la RD 46 et un assainissement des propriétés voisines. Interventions également pour l'évacuation des eaux à l'embranchement de la route des Roussels et de la RD 2089 à hauteur du parking du Zénith.

Enfin un courrier de M. le Maire demandant une étude sur toute la traversée de la Maison Blanche vient de recevoir de M. le Président du Conseil Départemental, J-Y. Gouttebel, une réponse positive. Une rencontre entre le Département et la Commune doit se tenir prochainement pour mesurer les besoins, les aménagements nécessaires et les financements à mobiliser.

EAU COURANTE

L'eau de nos robinets provient de l'Allier et est gérée au nom de la Commune par le SIAEP Dore et Allier. Des travaux d'entretien et de modernisation vont être effectués au **château d'eau** avec le remplacement par des pompes en inox de celles existantes. Par ailleurs, la conduite d'eau du Bourg à **chez Courtade** va être remplacée dans les prochaines semaines. Ces travaux vont entraîner la coupure de la route départementale 115 entre le bourg et **Champ Chateix**. Une déviation sera mise en place par Missonet, Fouhet durant la journée. Toute information sera donnée avec les modalités précises lorsqu'elles seront arrêtées.

DROIT DES SOLS

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la communauté de Communes Entre Dore et Allier s'est vue transférer la compétence « instruction des dossiers et droits des sols ». Les dossiers de permis de construire, d'autorisation préalable de travaux, continuent d'être transmis à la mairie mais sont désormais instruits au sein du service urbanisme de la Communauté de Communes.

Les règles d'urbanisme sont inchangées, tout travaux sur les bâtiments nécessitent une déclaration préalable. Pour toute information, s'adresser en mairie.

SPANC (ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le service est passé en régie au niveau de la communauté de communes, à la lace de Véolia.

Le règlement est disponible sur le site de la communauté de communes www.doreallier.fr

Contact : Lucile Dietrich 04 73 73 21 74
spanc@ccdoreallier.fr

UNE NOUVELLE COUR POUR L'ÉCOLE

Après l'aménagement de la nouvelle entrée, c'est au tour de la cour ! Depuis plusieurs années, la cour de l'école était au cœur des préoccupations, en témoignent les jours de pluie où les parents devaient s'afférer à nettoyer les tâches de boue, l'entretien des locaux étant également très problématique !

Grâce au programme d'aménagement et aux subventions obtenues du Conseil Départemental, la cour de l'école fait peau neuve, avec un espace entièrement goudronné et propre.



La cour n'en garde pas moins son esprit de récréation, des espaces de jeux ont été conservés, d'autres ont été dessinés pour agrémenter le temps de récréation, et les champs s'ouvrent à des activités plus sportives et naturelles, un potager sera ainsi réalisé dans le cadre du projet éducatif !

En attendant la suite, il est en effet prévu d'aménager la route d'accès à l'école afin d'améliorer le stationnement et la sécurité de tous !

À DÉCOUVRIR À LA SAM

Actuellement à la Salle d'Accueil Municipale, une exposition montée avec les anciennes cartes scolaires sorties des archives communales. Magnifiquement illustrées, elles ont bercées la scolarité des plus anciens et nous montrent l'évolution du monde dont une carte de l'URSS ou celle des sites industriels de la France. A noter également une carte du Puy de Dôme créée par Lucien Gachon, historien et géographe puydinois.

En préparation, une exposition proposée par Jean Marc Pineau, marcheur et conteur. Du 20 novembre au 20 décembre, elle nous présentera le périple pédestre de Jean Marc dans le Livradois Forez en 51 étapes dont une à Saint Jean d'Heurs. Un Aft'Heurs avec diaporama et la participation de J.M. Pineau est prévue avec Info et Culture. Pour faciliter la diversité des sujets exposés, un partenariat vient d'être conclu avec l'atelier photo du Foyer laïque de Lezoux. Les collections de particulier peuvent également faire l'objet d'une exposition.

SOUHAITONS LA BIENVENUE À

20 mai Lola, Angelina VIALIS de Nicolas VIALIS et Alicia MALICOT/ Fouhet

24 mai Norah, Lucie PACAU de Gary PACAUD et Marlène, Amandine PROVOST/ chez Coutat

13 juin Aytan DUREZ de Sylvain DUREZ et Aurore VANNAIRE ep. Durez/ chez Missonet

MARIAGES

16 mai Laurent, Michel, Louis, DIDIER et Kelly, Nathalie JOREL/ Chez Barrot

1 août Philippe, Pierre DESIAGE et Aline Lise Marie GAROFALO/ chez Courtade

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS

7 avril Claudette GALLIC/ Maison de retraite

17 avril Yvette GARRIGOS /Maison de retraite

30 avril Charlotte Odette HENON /Maison de retraite

5 mai Lucien, Marcel CHOUVY/Maison de retraite

6 mai Maria, Marcelle DEPLA/Maison de retraite

27 août Jean Pierre DELAIGUE/ chez Missonet

29 août Julienne DEPAIRE/Maison de retraite

C'EST LA RENTRÉE !

Mardi 1^{er} septembre a eu lieu la rentrée des classes. Les effectifs atteignent cette année 71 élèves.

L'école est une étape incontournable pour l'enfant, mais aussi sa famille, lieu de rencontre, d'échanges.

C'est aussi le sens qu'a souhaité donner la commune au travers d'un projet éducatif territorial.

LE PROJET ÉDUCATIF EN QUELQUES MOTS

Élaboré pour une durée de 3 ans, le projet éducatif territorial vise à rassembler tous les acteurs intervenant auprès des enfants, de l'école au TAP, l'objectif ? Créer du lien entre l'école et la commune.

Dans ce contexte, 3 grands enjeux sont fixés :

- **Contribuer à la réussite scolaire de tous les élèves**
- **Proposer une offre éducative de qualité et complète permettant le développement et l'épanouissement de l'enfant**
- **Développer le lien social pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux**

Cette année, pour la mise en œuvre des TAP, la commune fait appel à l'association Fais et Ris, agréée auprès des ministères pour l'encadrement des activités, elle intervient à titre d'exemple sur les écoles de Thiers. Elle interviendra sur chaque cycle en proposant des activités variées et insolites sur notre commune. Les enfants participeront dans ce cadre au chantier participatif Un Arbre pour ma commune, avec l'appui du Parc Naturel Régional Livradois Forez le 9 octobre prochain.

UN RÈGLEMENT POUR LA SALLE DES FÊTES !

Dans le but d'améliorer les services de location de salle, un règlement a été rédigé pour la location de la salle des fêtes.

Avec des usages multiples dont les manifestations des associations, et des usages privés pour les fêtes de famille ou autres, la salle des fêtes est un lieu de vie qui doit permettre de concilier tous les usages et respecter les riverains.

Document et tarifs disponibles en mairie.

Après la programmation du système de chauffage, la commune a investi dans un nouveau frigo. Il comporte 2 parties indépendantes et devrait faciliter l'utilisation.

De nouveaux aménagements sont envisagés dont l'isolation et l'accessibilité.



Salut Jean

Jean Delaigue est décédé le 27 août, conseiller municipal depuis 1995, il était une figure de notre commune.

Nous lui dédions naturellement ce bulletin d'information.

Voici l'hommage du maire prononcé lors de ses obsèques le samedi 29 août :

« Avec Jean qui nous quitte aujourd'hui, c'est un peu de Saint Jean d'Heurs qui s'en va. Le Saint Jean d'Heurs des petits paysans et de cette terre difficile qu'il aimait tant. Le Saint Jean d'Heurs de la convivialité, de la porte toujours ouverte et du verre de vin partagé au bout de la table familiale chez Missonnet.

Jean, c'était aussi ce sens très particulier de l'humour avec ses mots, ses expressions, imagés, entre Rabelais et La Fontaine. Mais derrière sa jovialité et son regard malicieux, il y avait cette volonté de vivre au delà de la maladie qu'il combattait depuis si longtemps. Ce courage devrait être pour nous tous une leçon dans un monde où l'on baisse les bras au premier obstacle, où l'on pleure au premier bobo.

Depuis 20 ans, Jean était conseiller municipal, c'était son titre de noblesse, je suis fier et honoré du bout de chemin qu'il a fait avec nous.

Maintenant, nous allons conduire Jean à sa dernière demeure dans notre cimetière. Il va retrouver là bas ceux qui l'ont accompagné longtemps, Gisèle, mère si attentionnée et Henri, son père, ancien maire de Saint Jean d'heurs, qui reste pour nous un modèle de droiture et d'honnêteté.

Jean s'en va, et, comme il l'aurait fait, nous allons reprendre notre chemin chacun à notre place, et en pensant à lui, nous continuerons à prendre soin de Saint Jean d'Heurs qu'il aimait tant. »

SAULT JEAN.

Bernard Frasiak,

Maire de Saint Jean d'Heurs.

En bref !

LECTURE

Le fonds de livre du point lecture a été renouvelé, vous pouvez emprunter des livres aux horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi : 14h-17h30
- Mardi et Jeudi : 8h30 à 11h30 – 14h00 à 19h00
- Vendredi : 8h30 à 11h30 – 14h00 à 17h30
- Fermeture le mercredi.

Très prochainement, les retraits se feront à l'aide du carte numérique et valables sur tous les points lecture de la Communauté de Communes.

Le chantier de la médiathèque débutera courant septembre 2015.

CHANTIER PARTICIPATIF

Ne manquez pas le chantier participatif « un arbre pour ma commune » le **vendredi 9 octobre de 9h à 17h**, près du cimetière.

Pour l'occasion, pensez à vous apporter vos outils de jardin et à vous munir de bottes !

L'après-midi, les enfants participeront au chantier dans le cadre des TAP et à 17h, le verre de l'amitié sera offert, en présence du président du parc naturel régional Livradois Forez.

AMICALE LAÏQUE DE SAINT JEAN D'HEURS

L'assemblée Générale se déroulera le mardi 29 septembre à la salle des fêtes à 20h00.



Ça se passe près de chez vous ! Notre sélection de l'automne

Découvrez toutes les informations sur le site de la communauté de communes :

http://www.ccdoreallier.fr/tourinsoft/liste_agenda/agenda_manif

- **Le marché des Potiers de Ravel fête ses 25 ans !** Rendez-vous les 19 et 20 septembre, avec pour la première fois, la construction d'une œuvre collective
- Festival Couleurs d'Automne à Orléat **les 19 et 20 septembre**, avec expositions des œuvres réalisées par l'ADAPEI dont le Foyer des Granges.
- **Les journées européennes du Patrimoine les 19 et 20 sept :** Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir, à découvrir à l'Usine Dumay Désirs de patrimoine industriel, de 10h à 18h
- **Les journées portes ouvertes du bassin de Thiers du 15 au 17 octobre, à l'honneur, Kart Escale :** *Découverte d'une entreprise de loisirs, de ses orientations éco responsables*
- **Exposition**, à découvrir au Creux de l'Enfer à Thiers, à partir du 14 octobre : per BARCLAY - Hors échelle - Entrée libre et gratuite.
- L'atelier du Malt, brasserie à Escoutoux, vous ouvre ses portes : visite de l'atelier et 3 soirées dégustations culturelles les 26 septembre, 24 octobre et 14 novembre. Infos 04 73 51 97 40

Les jeunes pousses !

Tel est le nom de la saison culturelle partagée à l'échelle du bassin de Thiers ! Pour la première fois, les collectivités vous proposent dans un guide unique toute l'offre culturelle « jeune public » de La Monnerie à Lezoux, en passant par Courpière et Thiers !

Spectacle de lancement « Augustin Pirate des Indes », conte olfactif, le samedi 3 octobre à 15h à la Salle Espace de Thiers Gratuit



REPRISE DES SÉANCES À 20H30

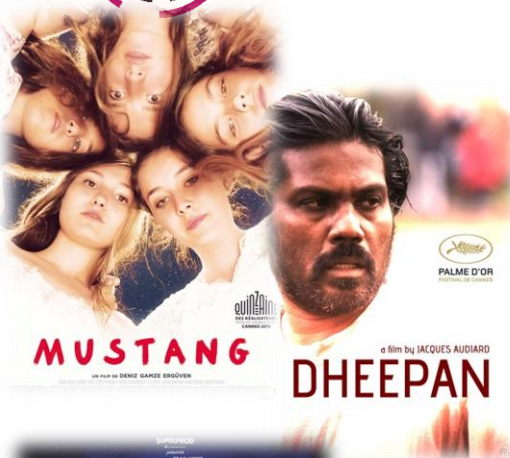
SALLE DES FÊTES

NOUVEAU : COUSSINS DISPONIBLES POUR UN MEILLEUR CONFORT, EN ATTENDANT MIEUX !

Vendredi 25 Sept : Mustang, film dramatique germano-franco-turc réalisé par Deniz Gamze Ergüven. Le récit de cinq jeunes sœurs turques défendant avec fougue leur joie de vivre et leur liberté contre l'emprise d'un patriarcat étouffant.

Vendredi 16 Oct : Dheepan, film français réalisé par Jacques Audiard, qui retrace l'histoire d'un réfugié tamoul en France. PALME D'OR DU FESTIVAL DE CANNES 2015

Tarifs : Plein = 5 € et réduit : 3 €
Plus d'infos : <http://www.cineparc.fr/>



Ciné-Goûter le vendredi 23 octobre à 15h00 :

Le Chant de la Mer, film d'animation réalisé par l'Irlandais Tomm Moore
– 1h34 A partir de 6 ans

Ben et Maïna vivent avec leur père tout en haut d'un phare sur une petite île. Pour les protéger des dangers de la mer, leur grand-mère les emmène vivre à la ville. Ben découvre alors que sa petite sœur est une selkie, une fée de la mer dont le chant peut délivrer les êtres magiques du sort que leur a jeté la Sorcière aux hiboux. Au cours d'un fantastique voyage, Ben et Maïna vont devoir affronter peurs et dangers, et combattre la sorcière pour aider les êtres magiques à retrouver leur pouvoir

